

Délégué à la Protection des Données

Pour toute question relative à la présente Charte et/ou pour demander à accéder à l'ensemble des informations vous concernant, à connaître l'origine de ces informations, en obtenir la copie, ou demander que vos données soient rectifiées, complétées, mises à jour ou supprimées, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données par voie électronique ou postale à :

Service DPO
Syndicat Intercommunal A.GE.D.I.
15 Lieu-dit Les Marnières 15 002 AURILLAC
BP 90217
ou
rgpd@agedi.fr

En cas de non-respect de vos droits ou de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.